



PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER MANCHE NORMANDIE

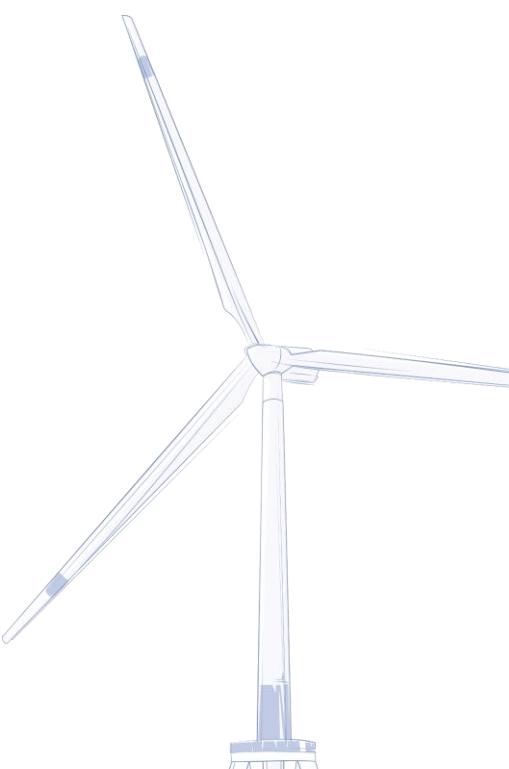
CONCERTATION CONTINUE
BILAN ANNUEL
MAI 2024 - AOÛT 2025



Table des matières

PARTIE 1 : PREAMBULE	3
I. L'essentiel du projet Manche Normandie	3
II. Le développement en concertation du projet Manche Normandie	5
A. Les rapports des garants et leurs préconisations	5
B. La concertation continue menée en 2023 – 2024.....	6
PARTIE 2 : LE DISPOSITIF DE CONCERTATION CONTINUE POST-DEBAT PUBLIC POUR LA PERIODE MAI 2024 – AOUT 2025	10
I. Les démarches à destination du grand public	10
A. Des rencontres pour informer et échanger sur le projet dans son ensemble	10
B. Des rencontres pour approfondir des thématiques spécifiques	14
C. Des partenariats avec des évènements locaux	16
II. Les démarches à destination d'acteurs spécifiques : la construction d'une relation partenariale avec le territoire.....	20
A. La prise en compte des enjeux environnementaux, paysagers et patrimoniaux.....	20
B. La contribution au développement territorial	23
C. Sensibiliser et transmettre auprès des jeunes publics	25
D. La prise en compte des enjeux liés à la pêche professionnelle	29
E. La prise en compte des enjeux liés au trafic maritime et aux usages de la mer	29
F. La prise en compte des enjeux socio-économiques	30
G. La poursuite d'un dialogue privilégié avec les élus locaux	30
III. Les dispositifs de communication et d'information	31
A. Le site Internet du projet.....	31
B. Le site Internet de présentation des simulations paysagères.....	32
C. La plateforme participative.....	33
D. Une fiche projet pour retenir l'essentiel du projet Manche Normandie	35
E. Un kit pédagogique complet	35
F. Le fascicule « l'essentiel du projet en quelques questions »	36
G. L'envoi de lettres d'informations numériques	37
H. Le bilan de la concertation continue 2023 – 2024	39
IV. La deuxième session plénière de l'Instance de Concertation et de Suivi (ICS), lieu de dialogue privilégié organisé par l'Etat	39

PARTIE 3 : LES CONCLUSIONS ET ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION MENEÉ PAR EMMN ET LES SUITES ENVISAGEES	40
I. L'enjeu de la période 2024 - 2025 : poursuivre le dialogue et accompagner la finalisation de l'étude d'impact environnemental.....	40
II. Poursuite de l'engagement pour le territoire	41
III. Les suites : poursuivre le dialogue avec le public et les parties prenantes concernées dans le cadre de l'instruction.....	41
PARTIE 4 : SYNTHESE DES DISPOSITIFS MIS EN PLACE ET ENGAGEMENTS A VENIR.....	42
PARTIE 5 : RETOUR SUR LES PRECONISATIONS DES GARANTS	45
Table des illustrations.....	49



PARTIE 1 : PREAMBULE

En mars 2023, la ministre de la transition énergétique a désigné la société Eoliennes en Mer Manche Normandie (EMMN) lauréate de la procédure de mise en concurrence avec dialogue concurrentiel n°1/2020 organisée par l'Etat (également désignée « Appel d'Offres éolien en mer n°4 » ou « AO4 ») portant sur le développement d'un parc éolien en mer au large de la Normandie, dans la zone « Centre Manche 1 ». Ce projet s'inscrit dans la stratégie française de transition énergétique vers la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Ce bilan annuel de la concertation continue présente les actions menées par EMMN, maître d'ouvrage du parc éolien en mer Manche Normandie, en matière de concertation et d'information du public, ainsi que les enseignements issus des différents dispositifs mis en œuvre sur la période allant de mai 2024 à août 2025. Il présente plus particulièrement les actions menées par EMMN dans le cadre du développement du parc éolien en mer Manche Normandie, étant précisé que les ouvrages de raccordement (de la mer à la terre, poste électrique en mer inclus) sont sous la maîtrise d'ouvrage de RTE (Réseau de transport d'électricité).

Ce bilan s'inscrit en continuité du premier bilan annuel de concertation continue produit par EMMN sur la période allant de mars 2023 à avril 2024.

I. L'essentiel du projet Manche Normandie

Le projet de parc éolien en mer Manche Normandie, d'une capacité comprise entre 1000 et 1050 MW, produira l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 1,5 million de personnes (ou 800 000 foyers), soit l'équivalent de près de la moitié de la population de la Région Normandie. Il contribuera ainsi à l'atteinte des objectifs français de neutralité carbone à l'horizon 2050. Le projet de parc éolien en mer Manche Normandie comptera au maximum 47 éoliennes, sur une zone de 183 km², située à plus de 32 km des côtes normandes les plus proches (c'est-à-dire du Val de Saire, au nord-est du Cotentin). Au regard de sa distance à la côte, le projet se situe en Zone Economique Exclusive (ZEE), une première en France.



1,05 GW de capacité (1050 MW)



47 éoliennes maximum



A plus de 32 km des côtes normandes



1,5 million d'habitants



A l'Est du projet éolien en mer Manche Normandie (zone Centre Manche 1), une autre zone est envisagée pour un projet éolien en mer (zone Centre Manche 2), sur laquelle l'Etat organise le huitième appel d'offres national sur l'éolien en mer (dit « AO8 »), dont le lauréat n'a pas été désigné sur la période couverte par le présent document (jusqu'à août 2025 inclus).

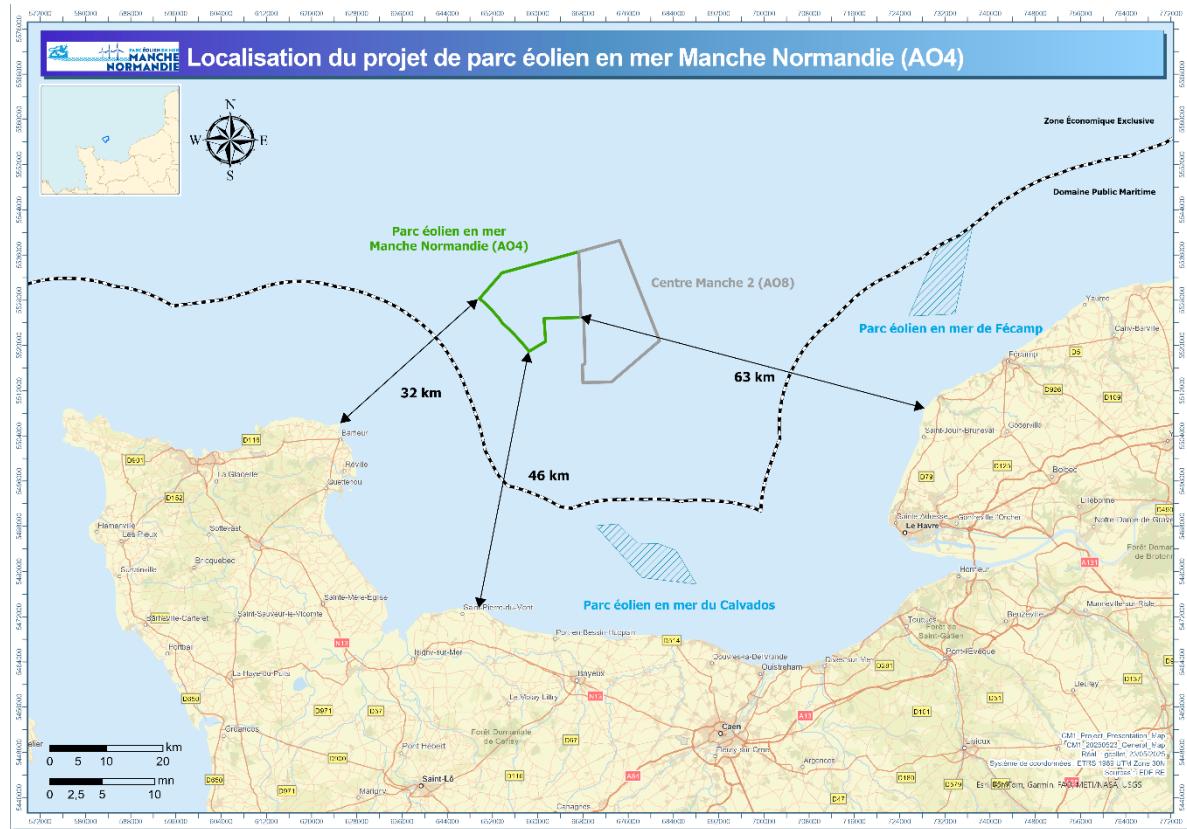


Figure 1 : Carte de localisation de la zone du projet Manche Normandie (en vert ci-dessus)

Le calendrier de développement du projet Manche Normandie comporte 3 phases majeures :



2023-2027 : la phase de développement qui comprend l'élaboration du dossier de demande d'Autorisation, incluant une étude d'impact environnemental, dont le dépôt a été effectué en juillet 2025. Le dossier de demande d'Autorisation, fondé notamment sur l'étude d'impact environnemental réalisée par des bureaux d'études spécialisés et en concertation avec les acteurs du territoire, est actuellement en cours d'instruction par les services de l'Etat sous l'autorité du préfet maritime qui aura la compétence pour délivrer cette Autorisation ;

2028-2032 : la phase de construction qui se caractérise principalement par l'installation de fondations sous-marines adaptées sur lesquelles seront installées les éoliennes en mer. Celles-ci seront raccordées entre elles par des câbles électriques sous-marins reliés à un poste électrique en mer à partir duquel RTE réalisera le raccordement jusqu'à la terre et au réseau national ;

A partir de 2032 : la phase d'exploitation qui est prévue pour une durée d'environ 30 ans et à l'issue de laquelle la société EMMN assurera le démantèlement en intégralité du parc et le recyclage des éoliennes.

II. Le développement en concertation du projet Manche Normandie

La concertation continue menée par Eoliennes en Mer Manche Normandie (EMMN) s'inscrit dans la continuité des démarches de concertation menées par différents acteurs, notamment l'Etat, la Commission nationale du débat public (CNDP) et RTE. Depuis 2019, date à laquelle a été lancé un débat public sur l'éolien en mer en Normandie, ces actions ont constitué les bases du projet de parc éolien en mer Manche Normandie et constituent un riche historique pour EMMN.

En janvier 2021, quelques jours après le lancement de la procédure de mise en concurrence de l'AO4, la CNDP a annoncé le lancement de la concertation post-débat public sur le projet « Centre Manche 1 » et a nommé ses deux garants : Messieurs Dominique Pacory et Jean Trarieux. Ils ont été nommés afin de veiller à la bonne information et à la participation du public au processus de développement du projet jusqu'à la consultation publique (participation du public par voie électronique) qui sera organisée dans le cadre l'instruction de la demande d'Autorisation relative au projet. Les garants de la CNDP ont pour rôle de veiller à la qualité de la concertation continue tout au long du développement du projet.

A. Les rapports des garants et leurs préconisations

Le 30 juin 2022, la CNDP a remis le 1^{er} rapport intermédiaire de la concertation continue des garants¹, couvrant la période du 27 janvier 2021 au 30 juin 2022. Ce rapport fait notamment un état des lieux du suivi des engagements post-débat public du porteur de projet, et émet des préconisations pour la suite de la concertation, en particulier sur les enjeux et thématiques suivants :

- Enjeux :
 - Informer et mobiliser le public,

¹ <https://www.eoliennesenmer.fr/sites/eoliennesenmer/files/inline-files/1%20er%20bilan%20de%20la%20concertation%20continue%20projet%20%C3%A9olien%20Centre%20Manche%201%20-%20AO4%20-.pdf>

- Dialoguer avec le territoire (notamment via des instances de concertation spécifiques),
- Accompagner la transition de maîtrise d'ouvrage (DREAL vers lauréat AO4 - EMMN).
- Thématisques :
 - Pêche professionnelle,
 - Paysage et patrimoine,
 - Biodiversité,
 - Trafic maritime et usages de la mer,
 - Socio-économie.

Le 31 août 2023, les garants de la CNDP ont publié leur 2^{ème} rapport intermédiaire de la concertation continue².

Le 22 novembre 2024, les garants de la CNDP ont publié leur 3^{ème} rapport intermédiaire de la concertation continue³, couvrant la période du 8 juillet 2023 au 31 août 2024. Ce rapport fait le point sur les études environnementales réalisées par l'Etat et les supports produits lors des débats publics tels que « la mer en débat » (qui s'est déroulé du 20 novembre 2023 au 26 avril 2024). Il présente les actualités du projet Centre Manche dans sa globalité et ses évolutions, avant de faire état des actions de participation organisées au courant de l'année et des arguments exprimés. Les garants insistent enfin sur la nécessité d'informer et de mobiliser le public, et de poursuivre le dialogue avec les acteurs du territoire.

La partie 5 du présent bilan reprend les principales préconisations applicables à EMMN et les actions mises en œuvre par le porteur de projet pour y répondre.

B. La concertation continue menée en 2023 – 2024

Dès la phase d'appel d'offres puis par suite de la désignation d'EMMN comme lauréat de l'AO4, l'équipe projet s'est mobilisée pour assurer la continuité de la concertation continue sur le projet de parc éolien, par la mise en place de dispositifs tenant compte des enseignements du débat public et des actions déjà réalisées. Son engagement s'est concrétisé par des actions sur le territoire, allant d'événements locaux à forte mobilisation, à l'organisation de permanences dédiées au grand public. EMMN s'est également engagée à concrétiser de nombreux partenariats avec les acteurs du territoire (associations, acteurs socio-économiques, etc.), démontrant ainsi sa volonté de renforcer son lien avec l'ensemble des parties prenantes locales, population incluse, et d'agir de manière concrète et transparente pour le territoire.

² <https://www.eoliennesenmer.fr/sites/eoliennesenmer/files/inline-files/2%20eme%20bilan%20concertation%20continue%20AO4.pdf>

³ <https://www.debatpublic.fr/sites/default/files/2025-01/3%20eme%20bilan%20concertation%20continue%20AO4%20AO8%20V2-2.pdf>

Les démarches à destination du grand public

Plusieurs dispositifs ont été mis en place afin d'impliquer le grand public et recueillir leurs attentes et questions sur le projet :

- Une réunion publique pour accompagner la transition de maîtrise d'ouvrage, en septembre 2023 ;
- 14 permanences d'information pour informer sur le projet et recueillir les avis et les questions du grand public ;
- La participation à des événements locaux en région Normandie : Fastnet Race (juillet 2023), Solitaire du Figaro (août 2023), la Transat Jacques Vabre (octobre 2023), Festival de l'Excellence Normande (octobre 2023) ;
- Des rencontres pour approfondir des thématiques spécifiques : intervention et tenue d'un stand d'information au Normandie Energies Day (mars 2024), participation au Printemps de l'Emploi de la MEF (mars 2024), participation à l'événement « Bienvenue à Bord » organisé par Normandie Maritime, tenue d'un stand au salon Seanergy (juin 2023), intervention au forum Grand Océan (septembre 2023).



Figure 2 : Réunion publique du 22 septembre 2023 à Cherbourg-en-Cotentin

Les démarches à destination d'acteurs spécifiques : la construction d'une relation partenariale avec le territoire

Afin de nouer des partenariats et déceler des opportunités de collaboration, de nombreuses rencontres ont été organisées avec les acteurs locaux. Ces rencontres ont permis à l'équipe projet du parc éolien en mer Manche Normandie une meilleure prise en compte des différents enjeux propres au territoire.

- **Les enjeux socio-économiques :** EMMN a rencontré de nombreux acteurs de l'emploi, de la formation et de l'économie locale (AFPA, Maison de l'Emploi et de la Formation, Chambres de Commerce et d'Industrie, etc.). Ces rencontres ont notamment permis de présenter aux entreprises du territoire les opportunités à venir

sur les phases de construction et d'exploitation et de maintenance des parcs éoliens en mer.

- **Les enjeux liés à la pêche professionnelle** : plusieurs rencontres avec le Comité Régional des Pêches Maritimes et Elevages Marins (CRPMEM) de Normandie se sont tenues.
- **Les enjeux liés à la prise en compte liés au paysage, au patrimoine et à la biodiversité** : EMMN a mené des échanges avec plusieurs associations (France Nature Environnement, Ligue de Protection des Oiseaux, Amis de l'Île du Large Saint-Marcouf, Amis des musées du Cotentin, etc.).
- **Les enjeux liés au trafic maritime et aux usagers de la mer** : EMMN maintient un dialogue continu avec les acteurs industriels portuaires et usagers de la mer, ainsi qu'avec la Préfecture maritime.

De plus, EMMN a maintenu un lien privilégié avec les élus locaux (parlementaires, conseillers régionaux, conseillers départementaux, maires et élus d'agglomération) en organisant régulièrement des rendez-vous qui ont permis de faire le point sur les avancées du projet et de la concertation menée, aussi bien que de recueillir les avis et attentes de ces acteurs du territoire.

Les dispositifs d'information et de communication

En parallèle du déploiement des dispositifs de concertation, plusieurs outils ont été mis en place pour garantir une information continue et permanente du public :

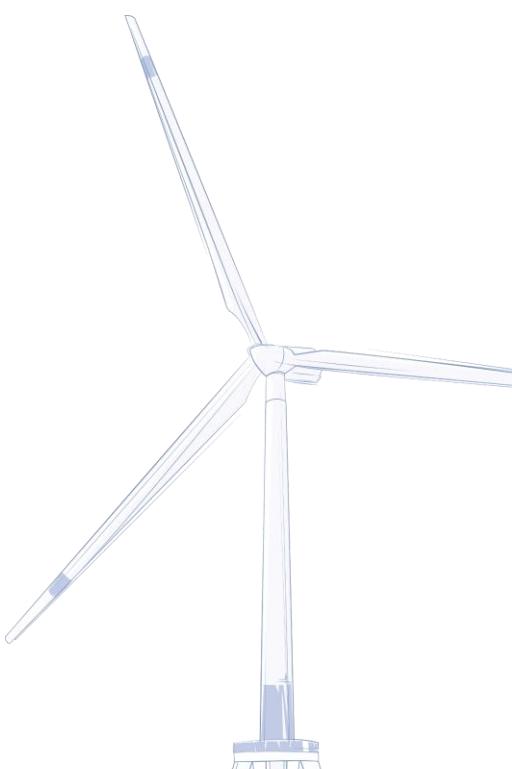
- Un site Internet dédié au projet, accessible au lien parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr
- Un site Internet de présentation des simulations paysagères, accessible au lien <https://geophom.fr/PHOM/edfen-jm21/ao4-kspb/>
- Une plateforme participative permettant à chacun de déposer des contributions et questions à l'attention du porteur du projet, accessible au lien participer.parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr
- Une présence sur les réseaux sociaux par le biais d'EDF power solutions
- Une communication par le biais de la presse régionale et l'affichage local

La première session plénière de l'Instance de Concertation et de Suivi (ICS), lieu de dialogue privilégié organisé par l'Etat

L'ICS est coprésidée par le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord et par le préfet de la région Normandie ou par leurs représentants. Elle rassemble les représentants d'EMMN et de RTE. Elle constitue un lieu de dialogue privilégié entre les parties prenantes pour l'élaboration de propositions tout au long de la vie du projet.

La première session plénière de l'ICS s'est tenue le 3 avril 2024 à la Gare maritime de Cherbourg-en-Cotentin, en présence des représentants de l'Etat, des élus du territoire, de représentants du milieu associatif et de personnes intéressées par le projet, soit environ 70 participants.

Pour plus d'information, le bilan annuel complet de la concertation continue de mars 2023 à avril 2024 est disponible au lien participer.parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr/blog/2543/bilan-annuel-de-la-concertation-continue-2023-2024



PARTIE 2 : LE DISPOSITIF DE CONCERTATION CONTINUE POST-DEBAT PUBLIC POUR LA PERIODE MAI 2024 – AOUT 2025

I. Les démarches à destination du grand public

La dynamique de concertation et de mobilisation de l'équipe projet EMMN mise en place dès la désignation de la société comme lauréate de l'AO4 en mars 2023 s'est poursuivie tout au long de la période mai 2024 – août 2025.

A. Des rencontres pour informer et échanger sur le projet dans son ensemble

La tenue de permanences d'information en mairies

L'équipe projet d'EMMN a tenu 2 permanences d'information en mairies entre avril 2024 et juillet 2025. Ces permanences ont pour but d'informer sur le projet et de recueillir les avis et les questions du grand public :

- **Le 14 mai 2024** à Gatteville-le-Phare
- **Le 16 octobre 2024** lors du marché de Saint-Pierre-Eglise



Figure 3 : Permanence d'information à Saint-Pierre-Eglise, 16 octobre 2024

La participation à des événements locaux en région Normandie

Afin d'informer un large public et de faire connaître à la fois le projet et son maître d'ouvrage, EMMN a pris part à plusieurs événements locaux majeurs en région Normandie. Lors de ces événements, l'équipe projet a tenu des stands d'information grand public et est allée à la rencontre des visiteurs pour échanger sur l'énergie éolienne et ses métiers, le projet et sa zone d'études, à l'aide d'outils de communication.

Tenue d'un stand d'information au Village départ de la Drheam Cup 2024 du 11 au 15 juillet 2024

Le village départ de la 5^{ème} édition de la course de bateaux Drheam Cup s'est tenu du 11 au 15 Juillet, à Cherbourg-en-Cotentin.

Sur le village départ, l'équipe du parc éolien en mer Manche Normandie a tenu un stand d'information à destination du grand public. A cette occasion, plus de 500 personnes ont pu être rencontrées.

Pour garantir une information aussi complète que possible, plusieurs dispositifs étaient proposés aux visiteurs :

- des fiches projets et des kits pédagogiques,
- des casques de réalité virtuelle permettant de visiter le parc éolien en mer de Saint-Nazaire (développé par EDF power solutions et ses partenaires),
- des tampons encreurs et des coloriages lors d'un atelier pour les plus jeunes,
- des vidéos sur les différents parcs éoliens en mer en construction et en développement (notamment sur le parc éolien en mer de Fécamp, mis en service en 2024),
- des kakémonos sur le projet éolien en mer Manche Normandie et sur l'éolien en mer en général,
- un carnet de simulations paysagères.

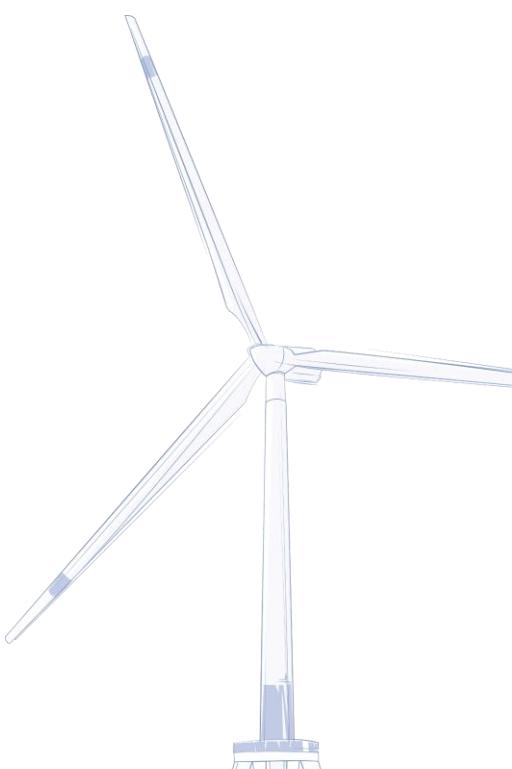




Figure 4 : Présence au Village départ de la Drheam Cup 2024

Présence au Village des Antiquaires à Barfleur le 23 août 2024

L'équipe projet EMMN a participé au Village des Antiquaires de Barfleur, le 23 août 2024. Cette participation a permis de répondre aux questions du grand public et de présenter le projet à l'aide des outils de communication précisant son emplacement, les composants du parc éolien, son planning général de développement du projet, etc.



Figure 5 : Présence au Village des Antiquaires à Barfleur

Le FENO - Présence au Festival de l'Excellence Normande (FENO) du 18 au 20 octobre 2024

Organisé par la Région Normandie, le Festival de l'Excellence Normande (FENO) vise à valoriser les talents et les atouts du territoire. L'édition 2024 s'est déroulée du 18 au 20 octobre et a rassemblé près de 400 exposants, parmi lesquels figurait le Groupe EDF. Cet événement a offert une vitrine privilégiée pour présenter les différents projets d'envergure développés par EDF en Normandie, parmi lesquels le projet Manche Normandie.

L'équipe projet était présente au sein de l'espace Normandie Energies, structure dédiée à la valorisation des acteurs régionaux de la filière énergétique.



Figure 6 : Participation d'EMMN au Festival de l'Excellence Normande (FENO)

Tenue d'un stand d'information au Village d'arrivée de la Rolex Fastnet Race 2025 du 24 juillet au 1^{er} août 2025

A l'occasion du 100^{ème} anniversaire de la Rolex Fastnet Race, le village d'arrivée s'est tenu du 24 juillet au 1er août, à Cherbourg-en-Cotentin, organisé par les collectivités de Cherbourg-en-Cotentin, l'agglomération du Cotentin, le département de la Manche et la région Normandie.

Des membres des équipes offshore d'EDF power solutions y ont tenu un stand d'information à destination du grand public. A cette occasion, plus de **700 personnes** ont pu être rencontrées pour échanger sur nos projets éoliens offshore et plus particulièrement sur le projet de Parc éolien en mer Manche Normandie.

Plusieurs dispositifs étaient mis à disposition du public pour assurer l'information la plus complète possible :

- fiches projet, fiches de questions-réponses et kits pédagogiques

- kakémonos sur le projet éolien en mer Manche Normandie et sur l'éolien en mer en général
- carnet de simulations paysagères
- vidéos sur les différents parcs éoliens en mer en construction et en développement (notamment sur le parc éolien en mer de Fécamp, mis en service en 2024,
- casques de réalité virtuelle permettant de visiter le parc éolien de Saint-Nazaire (développé par EDF power solutions et ses partenaires)
- un atelier tampons encreurs et des coloriages pour les plus jeunes



Figure 7 : Stand power solutions sur le village d'arrivée de la Fastnet Race 2025

B. Des rencontres pour approfondir des thématiques spécifiques

Au cours de l'année, l'équipe d'EMMN a participé à plusieurs rencontres ouvertes à tous et dédiées à l'approfondissement de thématiques d'intérêt pour le grand public.

Les enjeux socio-économiques

Différentes rencontres ont été organisées afin d'échanger avec des entreprises, des collectivités locales et des demandeurs d'emploi. Ces échanges visaient à informer sur le projet et à initier un dialogue autour des perspectives de développement économique local liées à la phase de construction et d'exploitation du parc éolien en mer Manche Normandie.

Participation au Forum Destination métier en Cotentin les 22 et 23 janvier 2025

Le Forum Destination métier en Cotentin est organisé par l'association Forum des métiers et des formations du Cotentin. Il vise à présenter aux collégiens et lycéens (mais aussi aux travailleurs en reconversion) les multiples métiers et formations présents sur le territoire. Il s'est tenu les 22 et 23 janvier 2025 à la Cité de la Mer et a réuni une multitude d'exposants.

Dans le cadre de ce forum, EMMN a mis de la documentation à disposition du public concernant le projet et les métiers de l'éolien en mer.



Figure 8 : Participation au Forum Destination métier en Cotentin

Participation au Printemps de l'emploi de la MEF du Cotentin le 27 mars 2025

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe projet du parc éolien en mer Manche Normandie était présente au Printemps de l'emploi organisé par la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) du Cotentin pour répondre aux questions sur le projet et sur les débouchés professionnels du secteur éolien en mer et des énergies renouvelables en général.



Figure 9 : Présence au Printemps de l'emploi de la MEF du Cotentin

Les enjeux maritimes

Participation à Seanergy 2024 du 26 au 28 juin 2024 et du 17 au 18 juin 2025

L'équipe du parc éolien en mer Manche Normandie était présente sur le stand d'EDF power solutions lors de Seanergy, le salon des énergies marines renouvelables qui avait lieu du 26 au 28 juin 2024 à Nantes, et à Paris les 17 et 18 juin 2025.

Cet évènement annuel, ponctué de conférences et d'ateliers, a permis de rencontrer les acteurs de la filière ainsi que des étudiants qui ont pu échanger avec les équipes sur les formations et emplois dans le domaine des énergies marines renouvelables. Les participants avaient l'opportunité de profiter de visites virtuelles des parcs éoliens en mer.



Figure 10 : Participation à Seanergy 2024

Adhésion du parc éolien en mer Manche Normandie au réseau Terre Bleue Le Cotentin

Terre Bleue Le Cotentin est un réseau qui rassemble les acteurs du secteur maritime du Cotentin afin de renforcer la dynamique économique du territoire par la mise en avant de ses atouts maritimes.

Afin de contribuer au développement du territoire et favoriser les synergies avec l'ensemble des acteurs du monde maritime, EMMN a rejoint le réseau en 2025 : <https://www.nous-sommes-terre-bleue.fr>.

C. Des partenariats avec des évènements locaux

Le partenariat avec le semi-marathon des Vikings 2024, le 29 juin 2024

Le parc éolien en mer Manche Normandie était partenaire de la 22^{ème} édition du semi-marathon des Vikings, organisée par l'AS Tourlaville. Il s'est déroulé le samedi 29 juin, reliant les villes du Val de Saire entre Gatteville-le-Phare et Saint-Vaast-la-Hougue. Une équipe de coureurs a pris le départ du semi-marathon sous les couleurs du parc.



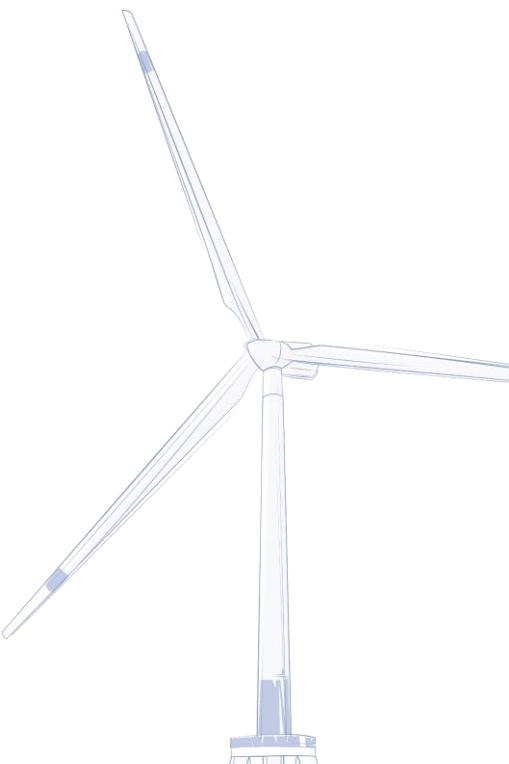
Figure 11 : L'équipe EMMN, partenaire du semi-marathon des Vikings 2024

Parrainage des 30^{ème} édition du festival des Traversées Tatihou à Saint-Vaast du 20 au 25 août 2024

Du 20 au 25 Août, Saint-Vaast la Hougue a accueilli la 30^{ème} édition du festival des Traversées Tatihou, un événement célébrant les musiques traditionnelles venant des quatre coins du monde.

EMMN a parrainé, aux côtés du Département de la Manche, partenaire majeur et organisateur de l'évènement, les concerts-promenades de l'île de Tatihou : trois mini-concerts et une balade guidée à vocation environnementale et pédagogique dans les jardins et le musée de l'île de Tatihou.

En parallèle du festival, l'équipe était présente du 20 au 24 Août à la base du Centre Nautique Est Cotentin (CNEC) de Saint-Vaast-la-Hougue ainsi qu'à Barfleur pour une permanence d'information. Au total, l'équipe projet a pu échanger avec plus de 150 personnes (habitants, résidents secondaires et vacanciers).



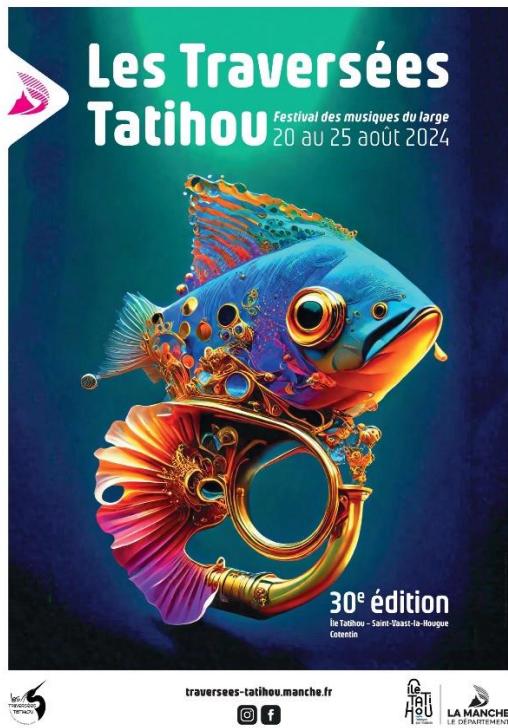
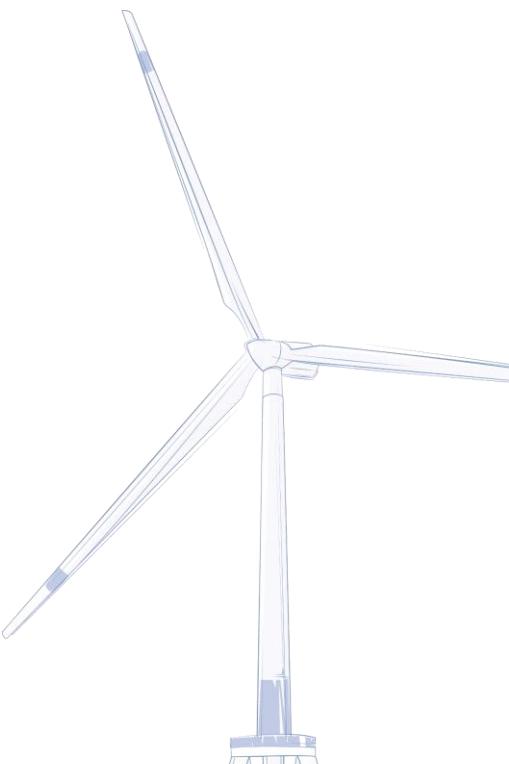


Figure 12 : Présence à la 30^{ème} édition du festival des Traversées Tatihou à Saint-Vaast-la-Hougue

Partenariat du festival Grand Océan 2024 du 13 au 15 septembre 2024

La troisième édition du festival Grand Océan, organisé par Les Échos en partenariat avec Sciences et Avenir, s'est tenue du 13 au 15 septembre 2024 à la Cité de la Mer, à Cherbourg-en-Cotentin, puis en plein air à Réville pour la dernière journée. Pour la deuxième année consécutive, le projet de parc éolien en mer Manche Normandie en était l'un des partenaires officiels.

Cet évènement grand public avait pour objectif de sensibiliser aux enjeux liés aux mers et aux océans, à travers un programme de conférences animées par des scientifiques, experts, associations et professionnels du secteur. L'édition 2024 s'est articulée autour d'une



thématique centrale : la protection du littoral et des îles. Les membres d'EMMN étaient présents pour échanger avec les participants et poursuivre la mission d'information engagée depuis le lancement de la concertation. Un kakémono d'information ainsi que des fiches de présentation du projet leur étaient présentés.



Figure 13 : Le festival Grand Océan 2024

Le partenariat avec le semi-marathon des Vikings 2025, le 28 juin 2025

Le parc éolien en mer Manche Normandie a été en 2025 le partenaire majeur de cet évènement sportif du Val de Saire et s'est engagé pour trois ans (2025, 2026, 2027) aux côtés du Département de la Manche, de la Communauté d'Agglomération du Cotentin et des communes participantes pour contribuer à cet évènement sportif du territoire, organisé par l'AS Tourville.

Un stand d'information à l'arrivée de la course à Saint-Vaast-la-Hougue permettait d'informer le public sur le projet.

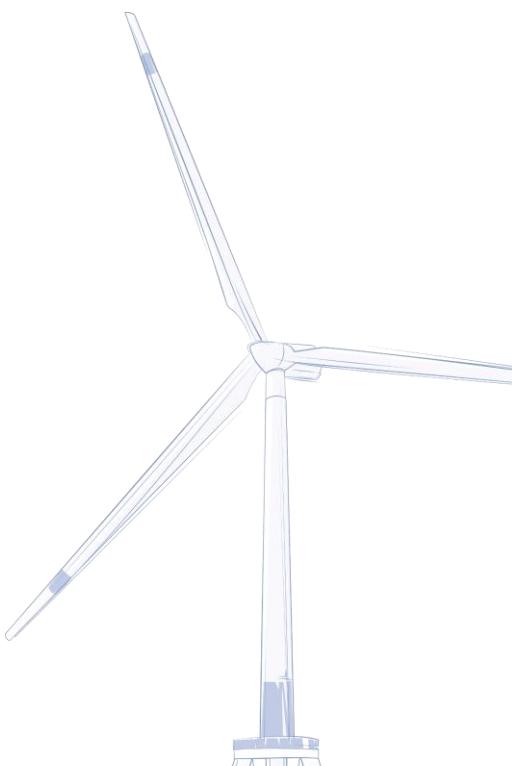




Figure 14 : Le stand d'information sur le parcours du Semi-marathon des Vikings 2025

II. Les démarches à destination d'acteurs spécifiques : la construction d'une relation partenariale avec le territoire

Dans la continuité du travail engagé par la DREAL puis lors de la période 2023 – 2024, EMMN a poursuivi sa dynamique d'échanges avec les acteurs du territoire, en adressant particulièrement les enjeux liés à la rédaction de l'étude d'impact environnemental.

A. La prise en compte des enjeux environnementaux, paysagers et patrimoniaux

La tenue d'un cycle d'ateliers de travail

Un cycle de 3 ateliers consacrés aux enjeux environnementaux et paysagers a été organisé afin de proposer un espace de dialogue et de travail aux parties-prenantes locales, en accompagnement de la réalisation de l'étude d'impact environnemental.

Les participants, majoritairement issus d'associations du territoire engagées dans la protection de l'environnement et de la biodiversité, ont pu échanger avec les experts des bureaux d'études mobilisés par EMMN pour la réalisation de l'étude environnementale du projet. Chaque expert a présenté oralement des résultats des analyses menées sur l'aire d'étude du projet ainsi que les méthodologies employées, couvrant les thématiques suivantes : paysage, patrimoine et UNESCO ; mammifères marins, avifaune et chiroptères ; ichthyofaune, mollusques et crustacés ; milieu benthique, sédiments et qualité de l'eau. Ces présentations ont donné lieu à des échanges précis et transparents, en présence des garants de la CNDP,

des services de l'Etat et de représentants élus. Les contributions des participants ont permis d'enrichir et d'approfondir le travail sur les thématiques abordées.

Chaque atelier s'est déroulé sur une journée complète (9h30 – 17h). Un guide du participant était remis aux personnes présentes afin de leur permettre de noter leurs questions et observations tout au long des présentations, et d'y trouver réponses à la lecture des comptes-rendus dans le cas où le temps dédié aux échanges aurait manqué.



Figure 15 : 1er atelier du cycle dédié à l'environnement, le 29 mai 2024 à Caen

Le premier atelier du cycle s'est déroulé le 29 mai 2024 à Caen. Il était dédié à la présentation des états initiaux de l'étude d'impact environnemental du parc Manche Normandie et a réuni 21 participants.

Le deuxième atelier du cycle s'est déroulé le 25 septembre 2024 à Cherbourg-en-Cotentin. Il était dédié à la présentation des résultats intermédiaires des enjeux et impacts de l'étude environnemental du parc Manche Normandie et a réuni 24 participants.

Enfin, le troisième atelier du cycle s'est déroulé le 10 décembre 2024 à Cherbourg-en-Cotentin. Il était dédié à la présentation des mesures environnementales envisagées dans le cadre du parc éolien en mer Manche Normandie et a réuni 36 participants.

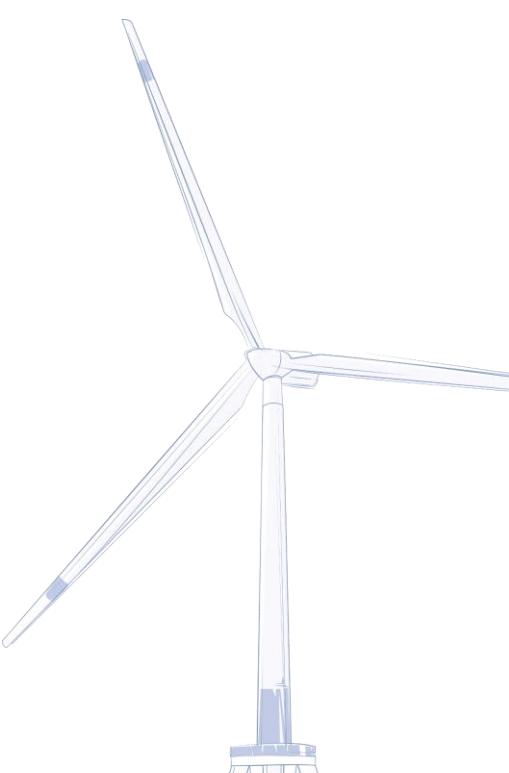




Figure 16 : 2ème atelier du cycle dédié à l'environnement, le 25 septembre 2024 à Cherbourg-en-Cotentin



Figure 17 : 3ème atelier du cycle dédié à l'environnement, le 10 décembre 2024 à Cherbourg-en-Cotentin

Afin d'en savoir plus sur ces ateliers, nous vous invitons à en consulter les comptes-rendus :

- Le compte-rendu du 1^{er} atelier est accessible au lien : participer.parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr/media/0b6bc9ad0ae8e5a14cf0/2024-05-29_EMMN_CR_Atelier_enviro_1.pdf

- Le compte-rendu du 2^{ème} atelier est accessible au lien : participer.parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr/media/8b9f743e6af7b0b8d3ba/2024-09-25_EMMN_CR_Atelier_enviro_2.pdf
- Le compte-rendu complet du 3^{ème} atelier est accessible au lien : participer.parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr/media/7a55a492aa6a12f391c8/EMMN_Compte-rendu_atelier_enviro_n_3.pdf

Une visite à Aurigny, dans les îles anglo-normandes, 25 et 26 juin 2025

Dans le cadre de la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontalier, dite « Convention d'Espoo », l'équipe projet s'est rendue sur l'île d'Aurigny, en territoire britannique, afin d'échanger avec les autorités locales et l'association environnementale *Alderney Wildlife Trust*, principale association environnementale de l'île et gestionnaire des sites ornithologiques, notamment d'accueil d'une forte colonie de Fous de Bassan.



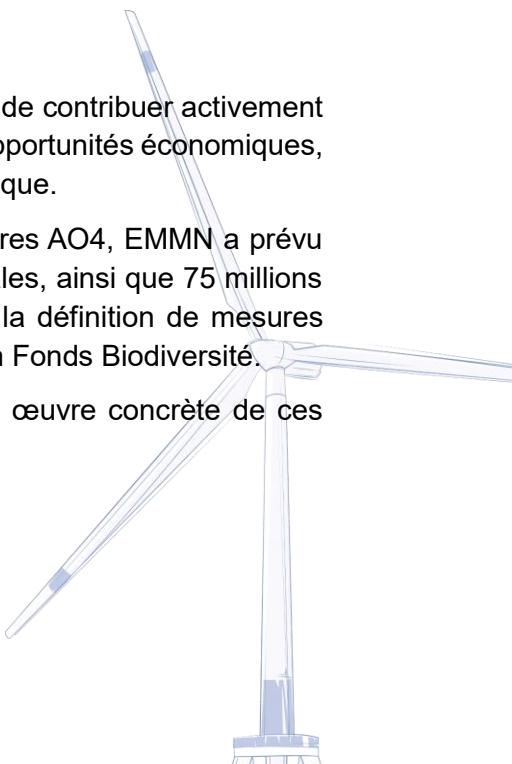
Figure 18 : L'équipe projet EMMN en réunion avec les membres de l'Alderney Wildlife Trust et autorités locales

B. La contribution au développement territorial

Le projet de parc éolien en mer Manche Normandie a pour ambition de contribuer activement à la dynamique du territoire et à son développement, en créant des opportunités économiques, en soutenant l'emploi local et en accompagnant sa transition écologique.

Conformément aux engagements pris dans le cadre de l'appel d'offres AO4, EMMN a prévu une enveloppe de 10 millions d'euros en faveur d'initiatives territoriales, ainsi que 75 millions d'euros consacrés à la préservation de l'environnement, à travers la définition de mesures ERC-AS (Eviter, Réduire, Compenser, Accompagner et Suivre) et un Fonds Biodiversité.

La période 2024 – 2025 a marqué une étape clé dans la mise en œuvre concrète de ces engagements.



Officialisation du premier Fonds Biodiversité éolien en mer

Le 3 juin 2024, EMMN, le ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et l'agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) ont signé une convention pour la mise en place du premier « Fonds Biodiversité ». Ce fonds de 30 millions d'euros, abondé par EMMN et géré par l'AESN, a pour objectif de contribuer à la préservation et la connaissance de la biodiversité.

Cet outil de financement est complémentaire des futures mesures ERC-AS (Eviter, Réduire, Compenser, Accompagner et Suivre) proposées dans l'étude d'impact environnemental.



Figure 19 : Signature de la convention pour la mise en place du premier "Fonds Biodiversité", le 3 juin 2024 (Sophie MOURLON, DGEC, Sandrine ROCARD, AESN, et Aymeric DUCROCQ, EDF power solutions)

Lancement de l'Appel à projets EMMN 2024

Afin de financer des mesures de développement territorial sur le périmètre de la région Normandie, la société EMMN a lancé, en novembre 2024, un appel à projets (l'Appel à projets EMMN 2024) à hauteur de 100 000 euros à destination des structures locales porteuses d'initiatives territoriales. Ouvert jusqu'au 30 avril 2025, cet appel à projets, s'inscrivant dans le cadre du Cahier des Charges de l'AO4, concerne 4 types d'activité :

- Les actions relatives à l'éducation, la recherche, les activités d'universités et d'organismes de recherche ;
- Les activités relatives à la culture ;
- Les projets et activités principalement destinées à un public de Normandie ;
- D'autres activités relatives aux secteurs du tourisme, du patrimoine ou de la transition écologique.

La mise en ligne d'une rubrique dédiée sur la plateforme participative du projet a permis aux structures intéressées de se renseigner sur les modalités de l'appel à projets grâce à la mise

à disposition d'un guide pratique de l'appel à projet, de tester leur éligibilité et, enfin, de remplir un formulaire de manifestation d'intérêt afin de favoriser une première prise de contact avec EMMN et de télécharger le règlement de consultation.

La désignation des projets lauréats est prévue au deuxième semestre 2025.

Enfin, la presse et diverses parties prenantes se sont faites le relais du lancement de cet appel à projets, permettant à un large panel d'acteurs d'en prendre connaissance.

Un guide pratique de l'Appel à projets EMMN 2024 est accessible au lien :

participer.parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr/media/34e229ace08c4a887ad1/EMMN_Guide_pratique_de_l_Appel___Projets_EMMN_2024.pdf



Figure 20 : Flyer présentant l'Appel à projets EMMN 2024

C. Sensibiliser et transmettre auprès des jeunes publics

La société EMMN s'est engagée dans une démarche de transmission et de sensibilisation auprès des publics scolaires et universitaires. En s'associant à des établissements d'enseignement secondaire et supérieur, EMMN participe à faire découvrir les enjeux de la transition énergétique, les spécificités du développement de projets industriels et la diversité des métiers liés à l'éolien en mer.

« 100 défis pour ma planète » - organisé par l'Académie de Normandie

Le concours « 100 défis pour ma planète » vise à récompenser des projets en faveur du climat et de la préservation de la biodiversité menés par des élèves au sein de leur collège dans

toute la Normandie. Lors de la finale 2024, 49 collèges étaient présents à l'Université de Caen pour défendre leur projet.

3 membres des équipes offshore d'EDF power solutions étaient présents dans le jury pour départager ces projets.



Figure 21 : Finale du concours "100 défis pour ma planète", le 28 mai 2024 à l'Université de Caen

Un projet étudiant en partenariat avec l'IUT d'Alençon lancé en septembre 2024

Dans le cadre d'un partenariat avec l'IUT d'Alençon, les élèves du Bachelor Universitaire de Technologie Carrières Sociales, Parcours Villes et Territoires Durables ont réalisé un projet d'étude en lien direct avec le projet éolien en mer Manche Normandie. Il consiste en l'évaluation de l'acceptation de l'éolien en mer, et plus particulièrement du projet Manche Normandie, dans le territoire du Val de Saire.

Les étudiants ont présenté oralement leurs travaux le 2 avril 2025, en présence de M. Pacory, garant de la CNDP et ont transmis un rapport écrit à EMMN en juin 2025.



Figure 22 : Présentation du projet aux élèves de l'IUT d'Alençon



Participation à une formation étudiante à l'Université de Caen le 25 novembre 2024

Le 25 novembre 2024, les élèves de 2 Masters (Développement durable : stratégies de concertation et de communication et Gouvernance des risques et de l'environnement) de l'Université de Caen ainsi que du master Concertation et Territoires en Transition de Sciences Po Rennes Campus de Caen ont bénéficié d'une formation sur le développement de l'éolien en mer sur la façade maritime Manche Est - Mer du Nord et sur les mécanismes de participation citoyenne associés.

Accompagnés par l'équipe EMMN, un représentant de la DREAL Normandie et un garant de la Commission nationale du débat public (CNDP), les étudiants ont exploré les différentes étapes de développement d'un projet éolien en mer, depuis la définition de la zone de développement jusqu'à l'intervention d'un maître d'ouvrage. La formation s'est conclue par un atelier participatif où les étudiants ont élaboré des propositions visant à renforcer la concertation continue d'un projet, en se mettant dans la peau de différentes typologies d'acteurs concernés par l'éolien en mer (riverains, associations, élus, pêcheurs, etc.).



Figure 23 : Participation à une formation étudiante à l'Université de Caen, le 25 novembre 2024

Participation à Hacka Watt avec l'IUT de Saint-Lô

Les équipes du projet de parc éolien en mer Manche Normandie ont participé à Hacka Watt, le premier Hackathon sur la transition énergétique en Normandie. Lors de cette première édition, près de 100 lycéens de six établissements de la Manche et du Calvados et 50 étudiants du Bachelor Universitaire de Technologie MT2E étaient réunis pour élaborer des solutions innovantes aux problématiques énergétiques proposées par de grands acteurs du domaine (EMMN, GRDF et Dalkia). A l'issue d'une présentation des différents projets, une cérémonie de remise de prix a été organisée.

Cette cérémonie a été suivie d'une table ronde sur la transition énergétique. EMMN y a présenté son projet ainsi que les métiers associés à l'éolien en mer.



Figure 24 : Première édition du Hacka Watt de l'IUT Grand-Ouest Normandie, les 23 et 24 janvier 2025

Participation à la 3^{ème} édition des rencontres Génération Océan, le 15 mai 2025

EMMN a participé à cet évènement organisé à La Cité de la Mer en partenariat avec le groupe Ouest-France. Au cours de 2 tables rondes Olivier Cochard, chef de projet, a échangé avec Aurélien Babarit, enseignant-chercheur à l'Ecole Centrale de Nantes, et les élèves présents (près de 200 collégiens du Cotentin au total) sur la thématique « Vivre de l'énergie de la Mer : les nouveaux défis ».



Figure 25 : Les rencontres Génération Océan, le 15 mai 2025

D. La prise en compte des enjeux liés à la pêche professionnelle

Les échanges avec le Comité Régional des Pêches Maritimes et Elevages Marins (CRPMEM) de Normandie se sont poursuivis au cours de la période 2024 – 2025.

L'étude d'impact socio-économique du parc éolien en mer sur la pêche professionnelle, confiée au RICEP (Réseau d'Informations et de Conseil en Economie des Pêches) et suivie par les CRPMEM de Normandie et des Hauts-de-France, a permis d'identifier les impacts de la construction du parc éolien en mer Manche Normandie sur les activités de pêche professionnelle, et de proposer les mesures adaptées. Elle a été intégrée à l'étude d'impact environnemental et a été soumise à l'instruction des services de l'Etat dans le cadre de la procédure de demande d'Autorisation.

Aussi, afin d'offrir un cadre pérenne au dialogue avec les professionnels de la pêche tout au long de la vie du projet, une Cellule de Liaison Pêche (CLP) a été mise en place et a tenu sa première réunion le 18 avril 2025.

Elle a réuni les représentants d'EMMN, du CRPMEM Normandie, ainsi que des pêcheurs professionnels de Saint-Vaast-la-Hougue aux arts trainants et aux arts dormants. Cette rencontre a permis de valider l'emplacement d'une bouée météo-océanique dont l'installation a été réalisée en juillet 2025 pour un an. Elle a également eu pour objectif de coordonner la campagne géophysique ayant eu lieu entre mai et août 2025 en intégrant les contraintes des pêcheurs.

E. La prise en compte des enjeux liés au trafic maritime et aux usages de la mer

Afin de pouvoir traiter des enjeux particuliers soulevés par le développement du projet, EMMN a maintenu un dialogue régulier avec les parties prenantes locales, acteurs industriels portuaires et usagers de la mer.

C'est dans ce cadre que la société a été désignée lauréate d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) organisé par Ports de Normandie pour l'occupation de terrain du port de Cherbourg entre 2029 et 2032. Cette sécurisation foncière permettra de positionner Cherbourg comme plateforme logistique durant la phase de construction du projet. Dans le même temps, elle poursuit ses échanges avec les différents acteurs du secteur de l'éolien en mer (industriels, prestataires, etc.).

EMMN est par ailleurs adhérente de Terre Bleue Le Cotentin, de Normandie Maritime et de Normandie Energies, réseaux d'acteurs locaux engagés pour favoriser le développement économique du territoire et les synergies avec les acteurs du monde maritime.

Enfin, pour préparer le dossier de demande d'Autorisation et pour anticiper la phase d'instruction à venir, EMMN a maintenu des réunions de travail régulières avec la Préfecture maritime et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de la Manche.

F. La prise en compte des enjeux socio-économiques

Participation à la cérémonie des vœux de la CCI Ouest Normandie

A l'occasion des vœux 2025, la CCI Ouest Normandie a invité les équipes de EMMN à présenter le projet de parc éolien en mer Manche Normandie, et les acteurs économiques du territoire ont ensuite pu échanger avec le porteur de projet sur un stand dédié. 450 participants étaient présents, dont plus de 350 entreprises.

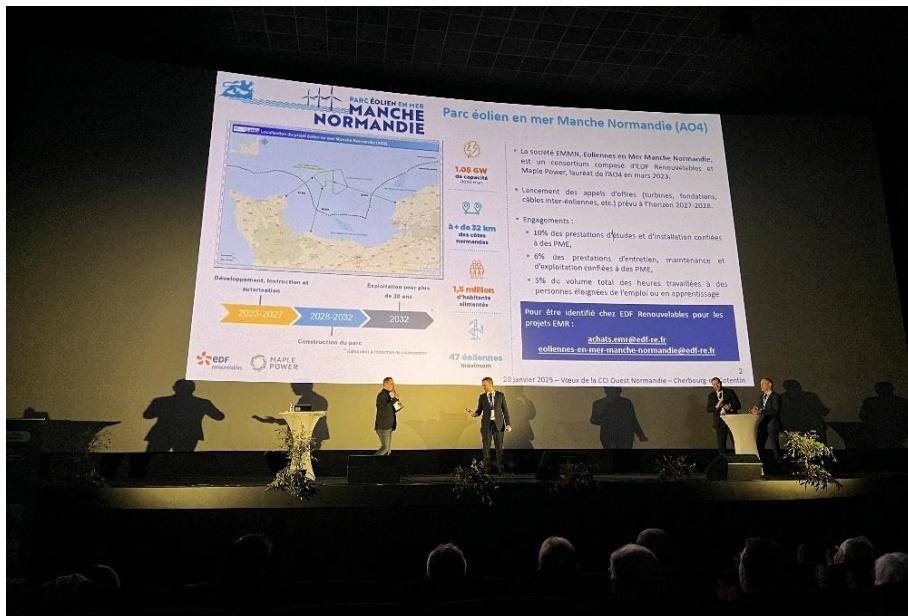


Figure 26 : Participation à la cérémonie des vœux de la CCI Ouest Normandie, le 20 janvier 2025

Préparation du Groupe de travail thématique de l'Instance de concertation continue (ICS)

EMMN, en coordination avec les services de l'Etat (DREETS et DDETS 50), travaille à l'organisation de la réunion du Groupe de travail thématique dédié à l'emploi et à l'économie. Pour rappel, ce groupe de travail a pour objectif de construire un plan d'action clair pour mettre en œuvre les différents objectifs du projet liés aux thématiques de l'emploi, de l'insertion et de la formation.

G. La poursuite d'un dialogue privilégié avec les élus locaux

Tout au long de cette deuxième année de concertation continue, EMMN a maintenu un lien privilégié avec les élus locaux — parlementaires, conseillers régionaux et départementaux, maires et élus d'agglomération — et notamment avec les élus membres de l'association Eolarge.

L'équipe projet présente aux cérémonies des vœux des élus 2025

L'équipe projet du parc éolien en mer Manche Normandie était présente lors des cérémonies des vœux du territoire, notamment ceux de l'agglomération du Cotentin (9 janvier 2025) et de Cherbourg-en-Cotentin (31 janvier 2025).



Figure 27 : La cérémonie des vœux de l'agglomération du Cotentin, le 9 janvier 2025

III. Les dispositifs de communication et d'information

Cette rubrique fait le bilan des outils de communication et d'information produits et déployés par EMMN, pour une part dès la période 2023 – 2024 et mis à jour sur la période 2024 - 2025, pour garantir l'information et la participation du public.

A. Le site Internet du projet

Dès la phase d'appel d'offres, EMMN a mis en ligne un site Internet dédié au parc éolien Manche Normandie. Celui-ci vise à fournir une information régulièrement mise à jour au grand public et est organisé autour des thématiques suivantes :

- Le projet de parc éolien et ses acteurs ;
- Le contexte environnemental, économique et d'emploi dans lequel ce projet s'inscrit ;
- Le dialogue territorial mis en œuvre ;
- Les actualités du projet ;
- Enfin, il inclut une rubrique contact, complétée de l'adresse email : eoliennes-en-mer-manche-normandie@edf-re.fr

Le site Internet est disponible au lien : www.parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr



Figure 28 : Capture d'écran du site Internet du projet

B. Le site Internet de présentation des simulations paysagères

Pour que le public puisse visualiser le futur projet éolien dans son environnement depuis différents points de vue sur le territoire normand, une quinzaine de simulations paysagères a été réalisée par le bureau d'études spécialisé Geophom. Ces simulations paysagères sont accessibles depuis le site Internet du parc éolien en mer Manche Normandie ainsi qu'à l'adresse suivante : <https://geophom.fr/PHOM/edfen-jm21/ao4-kspb/>

Le carnet de simulations paysagères a été complété dans le cadre de l'étude d'impact environnemental en cours d'instruction.

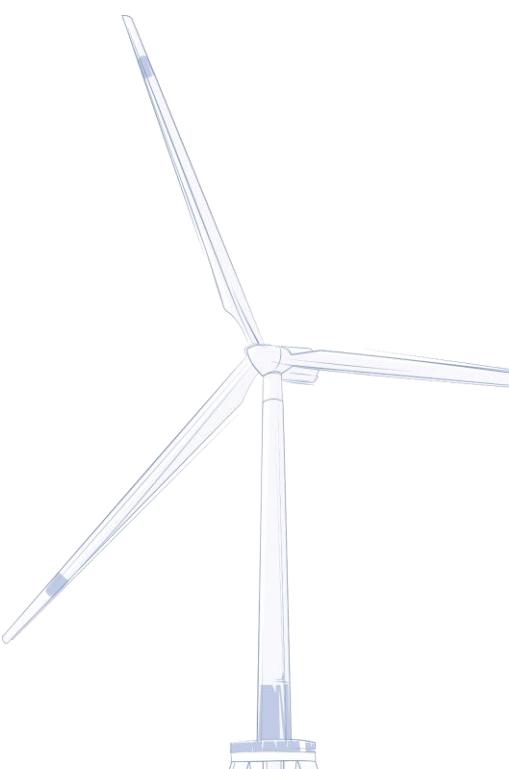




Figure 29 : Capture d'écran du site Internet de présentation des simulations paysagères

Une rubrique « Méthodologie » permet de comprendre la manière dont sont réalisées ces simulations et les conditions d’observation à respecter pour une visualisation optimale des rendus. Sur chaque point de vue, un panneau d’information peut également être affiché afin d'accéder à différentes informations techniques et météorologiques spécifiques au panorama affiché.

C. La plateforme participative

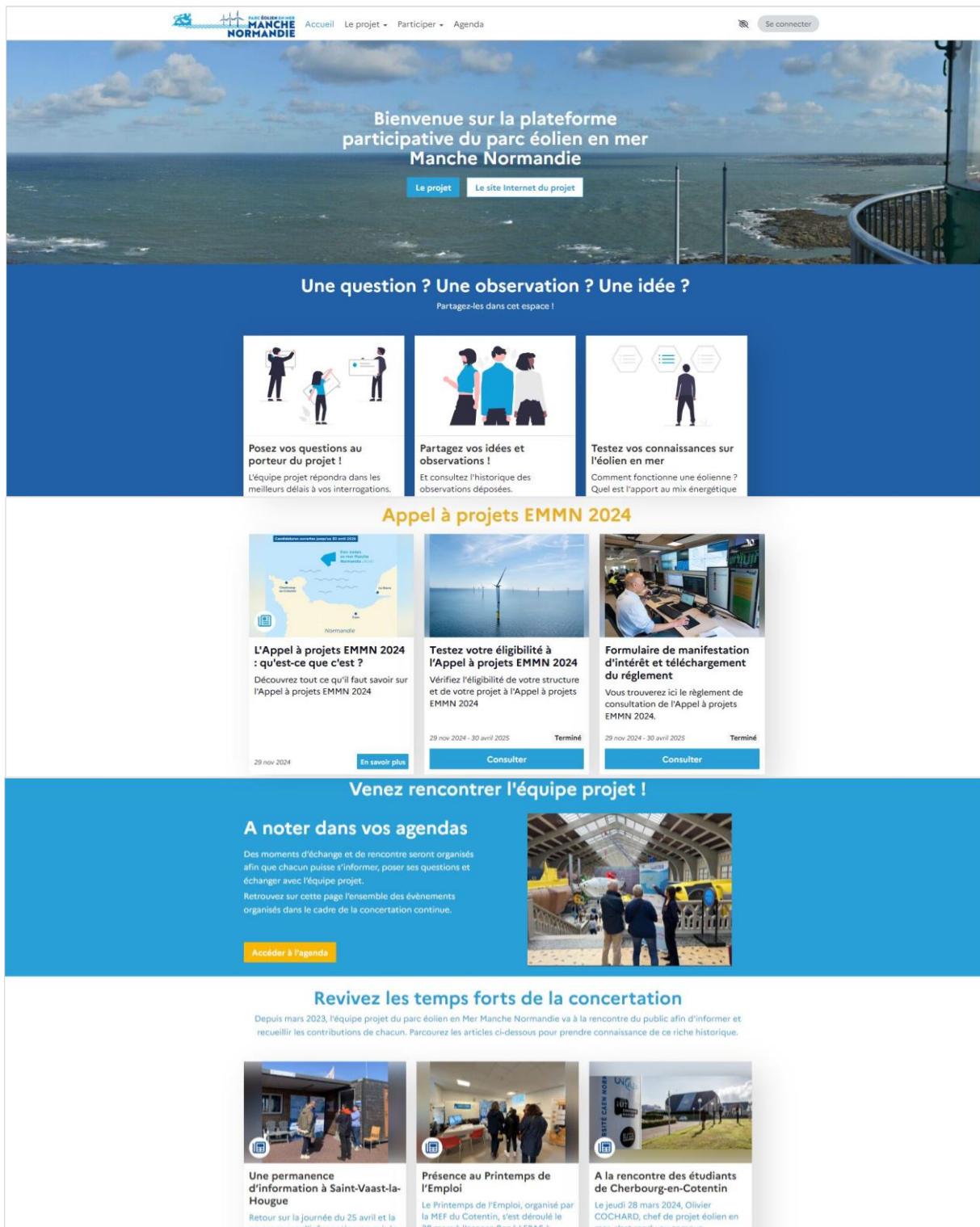
Afin de permettre à chacun d'interroger le porteur du projet, une plateforme participative a été mise en ligne le 3 avril 2024, jour de la tenue de la première session plénière de l'Instance de Concertation et de Suivi (ICS).

Cette plateforme a pour objectif de compléter le site Internet du projet et de permettre à chacun de déposer des contributions et questions à l'attention du porteur du projet, de se tenir informé sur les actions de concertation prévues sur le territoire, ainsi que d'en consulter les comptes-rendus.

Elle a notamment permis, au cours de la période 2024 – 2025, d'assurer l'information du public et de lui permettre de s'inscrire aux ateliers environnementaux, d'y partager les présentations des bureaux d'études et les comptes-rendus des rencontres.

Enfin, elle a servi d'interface pour l'Appel à projets EMMN 2024, par l'ajout d'une section dédiée.

Elle est consultable à l'adresse suivante : <https://participer.parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr/>



Bienvenue sur la plateforme participative du parc éolien en mer Manche Normandie

[Le projet](#) [Le site Internet du projet](#) [Se connecter](#)

Une question ? Une observation ? Une idée ?
Partagez-les dans cet espace !

Appel à projets EMMN 2024

L'Appel à projets EMMN 2024 : qu'est-ce que c'est ?
Découvrez tout ce qu'il faut savoir sur l'Appel à projets EMMN 2024

29 nov 2024 [En savoir plus](#)

Testez votre éligibilité à l'Appel à projets EMMN 2024
Vérifiez l'éligibilité de votre structure et de votre projet à l'Appel à projets EMMN 2024

29 nov 2024 - 30 avril 2025 [Consulter](#)

Formulaire de manifestation d'intérêt et téléchargement du règlement
Vous trouverez ici le règlement de consultation de l'Appel à projets EMMN 2024.

29 nov 2024 - 30 avril 2025 [Consulter](#)

Venez rencontrer l'équipe projet !

A noter dans vos agendas

Des moments d'échange et de rencontre seront organisés afin que chacun puisse s'informer, poser ses questions et échanger avec l'équipe projet.
Retrouvez sur cette page l'ensemble des événements organisés dans le cadre de la concertation continue.

[Accéder à l'agenda](#)

Revivez les temps forts de la concertation

Depuis mars 2023, l'équipe projet du parc éolien en Mer Manche Normandie va à la rencontre du public afin d'informer et recueillir les contributions de chacun. Parcourez les articles ci-dessous pour prendre connaissance de ce riche historique.

Une permanence d'information à Saint-Vaast-la-Hougue
Retour sur la journée du 25 avril et la permanence d'information organisée

Présence au Printemps de l'emploi
Le Printemps de l'Emploi, organisé par la MEF du Cotentin, s'est déroulé le 28 mars à l'espace René LEBAS à

A la rencontre des étudiants de Cherbourg-en-Cotentin
Le jeudi 28 mars 2024, Olivier COCHARD, chef de projet éolien en mer, s'est rendu au campus.

Figure 30 : Capture d'écran de la plateforme participative du projet

D. Une fiche projet pour retenir l'essentiel du projet Manche Normandie

En août 2024, une fiche de présentation synthétique du projet a été mise en ligne et distribuée lors des rencontres en présence d'EMMN. Elle présente, en quelques traits essentiels, les principales caractéristiques du développement du parc éolien, son fonctionnement, le calendrier prévisionnel du projet etc.

La fiche projet est consultable à l'adresse : https://participer.parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr/media/df533f5315dd2f055b30/22416_EDF_fiche_projet_Eoliennes_en_mer_Manche_Normandie-A5_HD_web.pdf

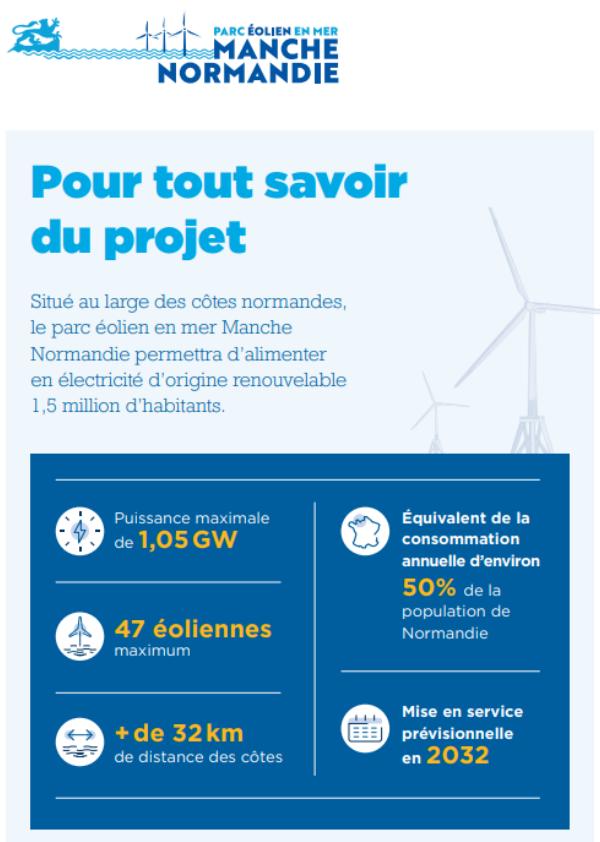


Figure 31 : Couverture de la fiche projet

E. Un kit pédagogique complet

Afin de sensibiliser les publics scolaires au projet et à l'énergie éolienne, un kit pédagogique a été conçu puis diffusé en ligne et lors des évènements locaux à partir d'août 2024.

Destiné aux élèves du primaire et du secondaire, il présente le projet, son environnement et les métiers de l'éolien en mer, à travers des contenus explicatifs, des jeux et un coloriage pour les plus jeunes.

Le kit pédagogique est téléchargeable à l'adresse suivante : https://participer.parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr/media/413ad3099d8c7507a62c/22416_EDF_Kit_p_dagogique-A4_HD_web.pdf



Figure 32 : Le kit pédagogique du parc éolien en mer Manche Normandie

F. Le fascicule « l'essentiel du projet en quelques questions »

Afin d'apporter une réponse aux questions les plus fréquemment posées et d'offrir à chacun la possibilité de s'informer facilement, un support questions/réponses a été produit, organisé autour des thématiques suivantes :

- Le projet en bref
- Le projet dans son environnement et son territoire
- La concertation menée et à venir
- La technologie éolienne
- Les retombées socio-économiques pour le territoire, le modèle économique global

Ce document a également été mis à disposition du public par l'équipe projet EMMN lors des évènements auxquels elle a participé et est téléchargeable à l'adresse suivante : https://participer.parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr/media/8d1a57b93bce8fa31e1c/22416_EDF_Eoliennes_en_Mer_Manche_Normandie_question-reponses_HD_web.pdf



Pourquoi développer un projet éolien en mer sur cette zone ? Qui a choisi cette zone ?

La zone d'implantation du projet a été définie par l'Etat suite à un débat public en raison de ses nombreux atouts, notamment l'éloignement de la côte, le milieu physique adapté, des vents forts et réguliers et des effets réduits sur l'environnement.

Qui porte le projet ?

Le parc éolien en mer Manche Normandie est porté par la société EMMN, Eoliennes en Mer Manche Normandie, qui est un consortium composé d'EDF power solutions et de Maple Power. EDF power solutions et son partenaire ont pour mission de développer, construire puis exploiter le parc éolien durant environ 30 ans. L'investissement est réalisé par la société EMMN.

De combien d'éoliennes sera composé le parc, quelles seront leurs dimensions et de quelle puissance seront-elles ?

Le parc bénéficiera d'une Autorisation unique dite à « caractéristiques variables », permettant d'envisager des valeurs maximales et minimales concernant ses principales caractéristiques techniques.

Le parc comptera entre 37 et 47 éoliennes, avec des masts d'une hauteur de 160 à 205 mètres et une hauteur totale en bout de pôle située entre 298 et 370 mètres. La puissance unitaire se situera entre 21,3 et 28 MW, soit une puissance totale du parc éolien entre 1000 et 1050 MW.

En quoi consiste la possibilité pour le maître d'ouvrage de soumettre une demande d'Autorisation à caractéristiques variables ?

La demande d'Autorisation unique à caractéristiques variables permet au maître d'ouvrage d'intégrer des variables dans les caractéristiques techniques de son projet, afin de bénéficier des technologies les plus performantes à l'issue de la phase d'instruction et préalablement au démarrage de la construction. Le dispositif est avantageux des points de vue technique (emploi de nouvelles technologies), environnemental (mesures plus efficaces) et économique (éoliennes plus performantes donc augmentation de la production d'électricité).

Comment le parc sera-t-il raccordé au réseau d'électricité national à terre ?

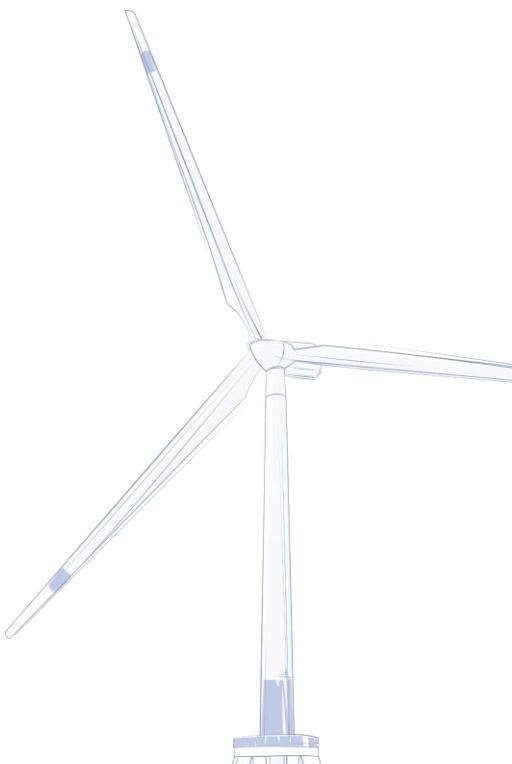
Le raccordement sera assuré par RTE (Réseau de Transport d'Électricité) et sera composé d'un poste électrique en mer relié par des câbles sous-marins à une jonction d'atterrage située à Saint-Marcouf (50). Le raccordement est ensuite assuré par des câbles souterrains jusqu'à un poste électrique situé à terre. Pour ce projet, il s'agit du poste électrique de Menuel, sur la commune de L'Etang-Bertrand (50). L'électricité est ensuite injectée sur le réseau de transport d'électricité. Une station de conversion située à terre convertit le courant continu en courant alternatif.

Pour plus d'informations sur les ouvrages de RTE : <https://www.rte-france.com/projets/nos-projets/raccordement-parc-eolien-mer-centre-manche-i>

Figure 33 : Captures d'écran du document "l'essentiel du projet en quelques questions"

G. L'envoi de lettres d'informations numériques

Dans le but de tenir informées les personnes intéressées par l'évolution du projet, de leur partager l'agenda de la concertation et de renvoyer vers les supports d'information en ligne, une lettre d'information semestrielle est diffusée aux abonnés. La première est parue en juillet 2024 et la deuxième en février 2025.



Edito

Désigné lauréat du quatrième appel d'offres éolien en mer de l'Etat en mars 2023, le consortium **Eoliennes en Mer Manche Normandie** (EMMN) développe au large des côtes normandes le projet éolien en mer de plus grande capacité en France, avec un total de 1050 MW et 47 éoliennes au maximum, qui produira l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 1,5 million de personnes. Nos équipes sont très fiers d'avoir pu remporter l'appel d'offres pour la concrétisation de ce parc, après plus de deux ans de travail menés auprès de l'ensemble des parties prenantes pour concevoir une **offre pleinement intégrée au territoire normand**.

Après les parcs de Fécamp et du Calvados, déjà portés avec succès par EDF Renouvelables et ses partenaires en Normandie, cette installation se caractérise par son implantation loin des côtes, à plus de 32 km, en Zone Economique Excluse (ZEE). Cette particularité fait toute la complexité et l'**envergure du projet**, rendu possible par l'engagement des différents acteurs qui travaillent main dans la main à sa réussite, au service de la **transition énergétique et du développement des énergies décarbonées**. Déjà fortement impliqué sur ces thématiques, le territoire du Cotentin franchit un cap avec ce futur parc.

La parole à

Natural Power

En charge des **études environnementales** du projet de parc éolien en mer Manche Normandie, nous avons posé trois questions aux équipes de Natural Power et en particulier à Marion Collin - chef de projet environnement.



©Natural Power

[Je découvre son interview](#)

Rendez-vous sur la plateforme participative du projet !

Vous avez une question ou une observation sur le projet ? Vous souhaitez retrouver nos dernières actualités ? La **plateforme participative** consacrée au projet de parc éolien en mer Manche Normandie est en ligne depuis le 3 avril dernier. Simple d'accès et ouverte à tous, elle vous permettra aussi de vous tenir au courant des prochaines rencontres à venir dans le cadre de la concertation.

[Je me rends sur la plateforme](#)

Figure 34 : Capture d'écran de la newsletter – Juillet 2024



H. Le bilan de la concertation continue 2023 – 2024

Le bilan de la première année de concertation continue 2023 – 2024 a été mis en ligne sur la plateforme participative du projet. Il porte sur la période allant de mars 2023 (date de désignation d'EMMN comme lauréat de l'Appel d'Offres n°4 lancé par l'Etat) à avril 2024 (date de la 1ère ICS : Instance de Concertation et de Suivi).

Le bilan de la concertation 2023 - 2024 est disponible au lien suivant : participer.parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr/media/1490711f62e335ec7a7a/2024-06-27_EMMN_Bilan_de_la_concertation_2023 - 2024_VF.pdf

IV. La deuxième session plénière de l'Instance de Concertation et de Suivi (ICS), lieu de dialogue privilégié organisé par l'Etat

La deuxième session plénière de l'Instance de Concertation et de Suivi (ICS), lieu de dialogue privilégié entre les parties prenantes au projet, organisé par l'Etat, n'a pas encore eu lieu à l'heure de la parution de ce bilan.

Cette instance rassemble les représentants d'EMMN et de RTE, respectivement maîtres d'ouvrage du parc et de son raccordement, les différents services de l'Etat en charge de l'instruction du projet, et sont invités les collectivités territoriales, les acteurs socio-économiques, les usagers et associations compétents ou concernés directement par le projet, ainsi que la population locale par voie de presse.

Destinée à se réunir au moins une fois par an en séance plénière ouverte au grand public, l'ICS est dotée de quatre groupes de travail thématiques (ou sous-groupes sectoriels) qui se réunissent en tant que de besoin et traitent des sujets suivants :

- L'environnement ;
- L'emploi et l'économie ;
- Le paysage, le patrimoine culturel et le tourisme ;
- La sécurité maritime et les usages de la mer ;

Destinée à l'élaboration de propositions tout au long de la vie du projet, à permettre la meilleure prise en compte des enjeux locaux et à partager l'avancement du projet au grand public, elle sera organisée d'ici la fin de l'année 2025 par les services de l'Etat compétents (préfecture maritime et préfecture de région).



PARTIE 3 : LES CONCLUSIONS ET ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION MENEÉE PAR EMMN ET LES SUITES ENVISAGEES

Nommée lauréate du quatrième appel d'offres de l'Etat relatif à l'éolien en mer (AO4) en mars 2023, EMMN s'est engagée dans la continuité de la concertation post-débat public menée par la DREAL depuis 2021. Elle a depuis consolidé son statut d'acteur du territoire par la mise en application des préconisations des garants de la CNDP. L'année 2024 – 2025 a donné au porteur du projet l'opportunité d'installer un dialogue et une dynamique de travail spécifique au traitement des questions environnementales afin d'accompagner la rédaction de l'étude d'impact environnemental et la préparation du dossier de demande d'Autorisation, enjeu principal de la période, déposé en juillet 2025 auprès des services de l'Etat. EMMN a en outre poursuivi son engagement en faveur du développement du territoire par la concrétisation de ses engagements inscrits dans le Cahier des charges de l'AO4 et s'apprête désormais à accompagner la phase d'instruction du projet.

I. L'enjeu de la période 2024 - 2025 : poursuivre le dialogue et accompagner la finalisation de l'étude d'impact environnemental

Au regard du calendrier du projet, de la nécessité pour l'équipe Manche Normandie de réaliser une étude d'impact environnemental et de la préparation du dépôt de demande d'Autorisation, les questions environnementales ont été un enjeu majeur de la période 2024 – 2025 et ont fait l'objet d'une attention particulière dans la mise en place de dispositifs de concertation continue.

Ainsi, dès avril 2024 et la tenue d'une visioconférence de présentation auprès des acteurs, un cycle d'ateliers thématiques a été proposé aux parties-prenantes environnementales et associatives. Il a permis de partager l'état d'avancement des études menées par les bureaux d'études puis de mener un travail sur les mesures ERC-S et d'accompagnement, donnant l'opportunité à EMMN d'enrichir son approche et sa compréhension du milieu spécifique au projet. Enfin, il a révélé que les représentants associatifs, engagés en nombre croissant lors du cycle, ont la volonté de poursuivre le dialogue et d'agir pour permettre au projet de s'insérer dans les meilleures conditions possibles dans son environnement.

EMMN a la volonté de maintenir cette riche dynamique de dialogue au cours des phases de développement du projet à venir.

II. Poursuite de l'engagement pour le territoire

EMMN a pris dès la phase d'appel d'offres un certain nombre d'engagements et mis en place des partenariats afin de développer un projet qui soit source de dynamisme et de retombées socio-économiques pour son territoire d'accueil.

Cette dynamique s'est poursuivie au cours de l'année par la concrétisation de deux engagements liés à l'appel d'offres AO4 : la mise en place d'un Fond Biodiversité, géré par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, et le financement d'actions territoriales en lien avec les enjeux socio-économiques du projet. Le lancement de l'Appel à projets EMMN 2024 est une démarche volontaire menée par EMMN pour donner un cadre participatif et clair de sélection des projets territoriaux financés conformément aux dispositions du Cahier des charges de l'AO4.

La finalisation de ce dispositif permettra à EMMN d'en évaluer la pertinence et d'en décider ou non la reconduction au cours des prochaines années. Dans le cas contraire, d'autres formats pourront être envisagés.

III. Les suites : poursuivre le dialogue avec le public et les parties prenantes concernées dans le cadre de l'instruction

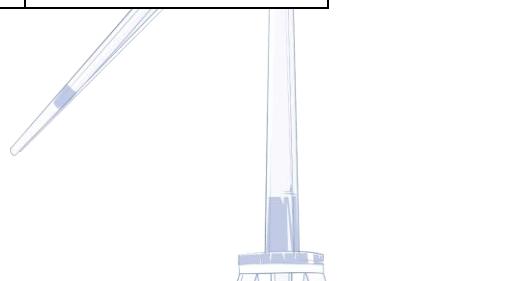
Le dépôt de la demande d'Autorisation unique en juillet 2025 fait entrer le projet en phase d'instruction par les services de l'Etat (préfecture maritime et DDTM de la Manche).

En parallèle du développement du projet Manche Normandie, les raccordements des projets Manche Normandie (ou Centre Manche 1) et Centre Manche 2, portés par RTE, poursuivent leur phase d'instruction et font l'objet de consultations du public. L'enquête publique relative aux autorisations du raccordement Centre Manche 1 (RTE) est en effet planifiée du 2 septembre au 14 octobre 2025. Aussi, l'Etat devrait désigner au cours du deuxième semestre 2025 l'entreprise lauréate de l'appel d'offres n°8 (AO8).

Dans ce contexte riche et afin de veiller à la bonne compréhension des enjeux de la consultation publique à venir, la société EMMN s'efforcera d'apporter une information claire au public et aux parties prenantes, en amont de la tenue de la Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) qui se tiendra en phase d'instruction, probablement au printemps 2026.

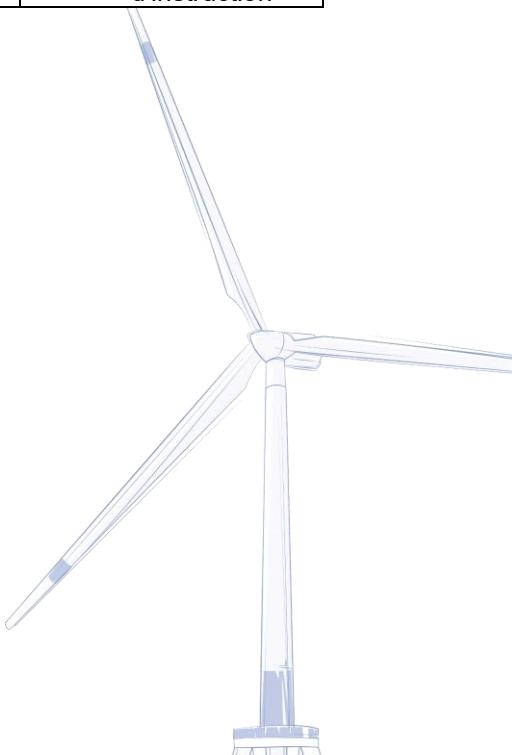
PARTIE 4 : SYNTHESE DES DISPOSITIFS MIS EN PLACE ET ENGAGEMENTS A VENIR

Les engagements d'EMMN pris dans le cadre de la poursuite de la concertation continue	Les dispositifs mis en place lors de la première année de concertation continue réalisée par EMMN (mars 2023 – avril 2024)	Les dispositifs mis en place lors de la seconde année de concertation continue réalisée par EMMN (mai 2024 – août 2025)	Les engagements pour la troisième année de concertation continue réalisée par EMMN (septembre 2025 – 2026)
Accompagner la transition de maîtrise d'ouvrage	Participation à une réunion publique de passation entre DREAL et EMMN, en septembre 2023	Renvoi de la newsletter de la DREAL vers la newsletter d'EMMN	Poursuite de réunions communes (dans le cadre de l'ICS par exemple), pour clarifier les rôles respectifs de l'Etat, EMMN et RTE
Information et dialogue citoyen			
Informer et mobiliser le public	<p>Organisation de plus de 30 rencontres sur le territoire, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 réunion publique et 1 ICS • 14 permanences d'information du public • 4 participations à des évènements locaux en région Normandie • 10 rencontres thématiques et visites de parc éolien en mer <p>Mise à jour régulière d'un site Internet dédié au projet</p> <p>Mise en ligne d'un site dédié avec les simulations paysagères</p> <p>Création de supports de communication</p>	<p>Echanges avec plus de 1000 interlocuteurs de vive voix</p> <p>Organisation et participation à plus de 25 rencontres sur le territoire, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 permanences d'information du public • 6 participations à des évènements locaux en région Normandie • 10 rencontres thématiques • 3 partenariats d'évènements locaux • 4 évènements dédiés aux publics scolaires et universitaires 	<p>Préparation de la PPVE (participation du public par voie électronique) qui interviendra au cours de l'instruction de l'Autorisation (probablement au printemps 2026)</p> <p>Tenue de permanences d'information et participation à des évènements locaux</p> <p>Mises à jour régulières de la plateforme participative</p> <p>Poursuite de la newsletter</p>



	<p>Communication via les relais locaux (presse, réseaux sociaux, affichages, Panneau Pocket)</p> <p>Participation à l'Instance de Concertation et de Suivi (ICS)</p>	<p>Lancement d'une newsletter du projet</p> <p>Création d'une fiche projet, d'un kit pédagogique et d'un livret « l'essentiel en quelques questions »</p>	
Dialoguer avec le public	<p>Participation à des évènements structurants du territoire, ouvert à tous les publics</p> <p>Mise en ligne d'une plateforme participative offrant notamment la possibilité de donner son avis et de poser des questions aux porteurs de projet.</p>	<p>Participation à de nombreux évènements structurants du territoire, ouverts à tous les publics</p>	<p>Poursuite du dialogue au sein de l'Instance de Concertation et de Suivi (ICS), organisée par l'Etat (préfecture maritime et préfecture de région)</p>
Développement d'un projet de territoire			
Mener une concertation sur les thématiques spécifiques : pêche professionnelle, socio-économique, paysage, patrimoine et biodiversité, trafic maritime et usagers de la mer	<p><u>Pêche professionnelle :</u> Plusieurs rencontres avec le Comité Régional des pêches Maritimes et Elevages Marins (CRPMEM) Normandie et Hauts-de-France Signature d'une charte ainsi qu'une convention de partenariat avec le CRPMEM de Normandie et des échanges avec le CRPMEM Hauts-de-France.</p> <p><u>Socio-économie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Multiples rencontres et événements organisés avec des acteurs de l'emploi et de 	<p><u>Pêche professionnelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} réunion de la Cellule de Liaison Pêche en avril 2025 <p><u>Socio-économie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une étude des impacts et opportunités socio-économiques • Rencontres et événements organisés avec des acteurs de l'emploi et de l'économie locale <p><u>Développement territorial :</u></p>	<p><u>Pêche professionnelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des réunions de la Cellule de Liaison Pêche • GT Sécurité maritime et usages de la mer (organisation Etat) <p><u>Socio-économie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontres et événements organisés avec des acteurs de l'emploi et de l'économie locale <p><u>Développement territorial :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Renouvellement à confirmer

	<p>l'économie locale</p> <p><u>Paysage, patrimoine et biodiversité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Echanges avec plusieurs associations environnementales et patrimoniales <p><u>Enjeux maritimes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Multiples rencontres et événements organisés avec des acteurs de la filière maritime. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement Fonds biodiversité • Mise en place de l'Appel à projets EMMN 2024 <p><u>Paysage, patrimoine et biodiversité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un cycle d'ateliers dédié avec les associations <p><u>Trafic maritime et usagers de la mer :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'études techniques dédiées dans le cadre de l'étude d'impact, en relation avec les services étatiques concernés 	<p>d'un Appel à projets dédié aux actions territoriales</p> <p><u>Paysage, patrimoine et biodiversité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • GT Paysage, Patrimoine et Tourisme (organisation Etat) • GT Environnement (organisation Etat) <p><u>Trafic maritime et usagers de la mer :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Partage des résultats des études dans le cadre de l'instruction de l'Autorisation et la PPVE
Echanger avec les élus du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres et présentations auprès des élus locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue continu avec les élus locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue continu avec les élus locaux • Préparation des avis sollicités en phase d'instruction



PARTIE 5 : RETOUR SUR LES PRECONISATIONS DES GARANTS

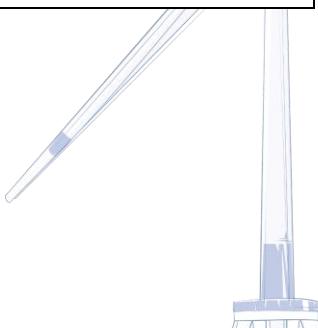
Le 22 novembre 2024, les garants de la CNDP ont publié le 3^{ème} rapport intermédiaire de la concertation continue⁴. Ce document présente plusieurs préconisations, notamment à destination d'EMMN. L'équipe projet a pris en compte et mis en œuvre dans la mesure du possible ces recommandations dans le contexte de la concertation continue tel que présenté ci-dessous :

Préconisations des garants figurant dans les 2 ^{ème} et 3 ^{ème} rapports de la concertation continue s'appliquant à EMMN	Prise en compte par EMMN des préconisations
Informer le public sur la prise en compte de ses attentes dans le projet de parc éolien en mer Manche Normandie	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de permanences d'information du public Participation à des évènements locaux et à des réunions ouvertes au public Mise en ligne d'un site Internet depuis la phase d'Appel d'offres Mise en ligne d'une plateforme participative avec intégration des comptes-rendus des rencontres Publication de lettres d'information en juillet 2024 et février 2025 Rédaction et diffusion de plusieurs documents pédagogiques présentant le projet éolien Publication d'un bilan annuel de concertation continue <p><i>Cf. partie 2.I. – Les démarches à destination du grand public et partie 2.III – Les dispositifs de communication et d'information</i></p>
Permettre au public de participer à la concertation continue en donnant la possibilité de pouvoir déposer des avis et des questions sur le site Internet du projet	<ul style="list-style-type: none"> Mise en ligne d'une plateforme participative permettant de donner son avis et poser des questions au porteur de projet Mise en place d'une adresse courriel contact dès la phase d'Appel d'offres Organisation de permanences d'information du public et participation à des évènements locaux <p><i>Cf partie 2.I, Les démarches à destination du grand public et partie 2.III – Les dispositifs de communication et d'information</i></p>

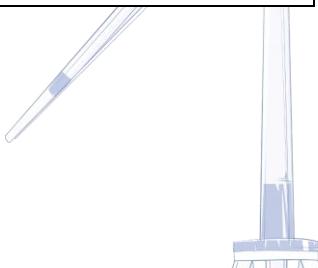
⁴ https://participer.parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr/media/0733f73e94d7d8428079/2024-11-22_3e_Rapport_concertation_continue_CNDP_CM1-2.pdf



<p>Poursuive un dialogue lié aux enjeux pêches et usages en mer</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signature d'une convention de partenariat et d'une charte avec le CRPMEM de Normandie et échanges réguliers avec le CRPMEM des Hauts-de-France • Tenue prochaine d'un groupe de travail encadré par la Préfecture maritime dédié à la sécurité maritime et aux usages de la mer, dans le cadre de l'ICS • Organisation de la 1^{ère} réunion de la Cellule de Liaison Pêche en avril 2025 • Réalisation de l'étude d'impact du parc éolien en mer sur la pêche professionnelle par le Réseau d'Informations et de Conseil en Economie des Pêches et suivie par les CRPMEM • Equipe projet composée d'experts et interlocuteurs dédiés aux enjeux de pêche (FLO) et de sécurité maritime, étant intervenus en ICS. Relations opérationnelles dans le cadre des études en mer (bouée météo-océanique et études géophysiques) <p><i>Cf. partie 2.II.D – La prise en compte des enjeux liés à la pêche professionnelle</i></p>
<p>Apporter des éléments de réponse aux interrogations du public sur les risques que le projet pourrait faire peser sur le classement au patrimoine mondial des tours Vauban.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une étude dédiée dans le cadre de la demande d'Autorisation, qui sera à la disposition du public en phase d'instruction (PPVE) • Présentation d'un carnet de simulations paysagères lors des permanences d'information du public, et visionneuse disponible depuis le site internet du projet • Mise en place d'un cycle d'ateliers dédiés à l'environnement et au paysage, avec interventions du bureau d'études paysagères, et d'un groupe de travail dédié au paysage dans le cadre de l'ICS <p><i>Cf. partie 2. I - Les démarches à destination du grand public et partie 2. III.B - Le site internet de présentation des simulations paysagères</i></p>
<p>Poursuivre l'organisation de réunions publiques traitant de l'ensemble des projets (CM1, CM2 et les raccordements).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'une réunion publique le 22 septembre 2023 à Cherbourg-en-Cotentin • Organisation de la première réunion plénière de l'ICS (Instance de Concertation et de Suivi) ouverte au public le 3 avril 2024 • Organisation de la deuxième réunion plénière de l'ICS par l'Etat au 2^{ème} semestre 2025



	<p><i>Cf. partie 2. I - Les démarches à destination du grand public et partie 1.B - La première session plénière de l'ICS, lieu de dialogue privilégié organisé par l'Etat</i></p>
Présenter au public le phasage et la planification des différentes demandes d'autorisation	<ul style="list-style-type: none"> • Phasage et planification présentés à de nombreuses reprises (permanences, événements, ICS, etc.) • Organisation de permanences d'information du public • Participation à des événements locaux, à l'ICS et aux réunions publiques • Site Internet du projet • Kakémonos et fiches projets lors des interventions grand public <p><i>Cf. partie 2.I - Les démarches à destination du grand public et partie 2.III - Les dispositifs de communication et d'information</i></p>
Associer les associations environnementales et les professionnels à l'étude d'impact	<ul style="list-style-type: none"> • Echanges et dialogues constructifs avec les associations environnementales • Tenue d'un cycle d'ateliers dédiés à l'environnement : 1 visioconférence et 3 journées d'ateliers avec les bureaux d'études et associations • Organisation d'un groupe de travail dédié à l'environnement dans le cadre de l'ICS par l'Etat • Echanges réguliers avec les associations et visites du parc éolien en mer de Fécamp, notamment avec Normandie maritime, Normandie énergies et les acteurs de l'insertion <p><i>Cf. partie 2. II – Les démarches à destinations d'acteurs spécifiques : la construction d'une relation partenariale avec le territoire</i></p>
Poursuivre la participation, lors des ateliers thématiques, des associations environnementales et les professionnels à l'étude d'impact	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue d'un cycle d'ateliers dédiés à l'environnement <p><i>Cf. partie 2. II A – La prise en compte des enjeux environnementaux, paysagers et patrimoniaux : la tenue d'un cycle d'ateliers de travail</i></p>



<p>Présenter au public les raisons qui ont conduit au design du parc retenu pour le projet</p>	<ul style="list-style-type: none">• Présentation de l'historique de la zone du projet, notamment grâce au débat public préalable• Présentation des spécificités de l'autorisation à caractéristiques variables• Présentation des caractéristiques techniques envisagées et raisons associées (en ICS notamment, support disponible sur la plateforme participative) <p><i>Cf. partie 1 – Préambule et partie 2.B La première session plénière de l'ICS, lieu de dialogue privilégié organisé par l'Etat</i></p>
--	---

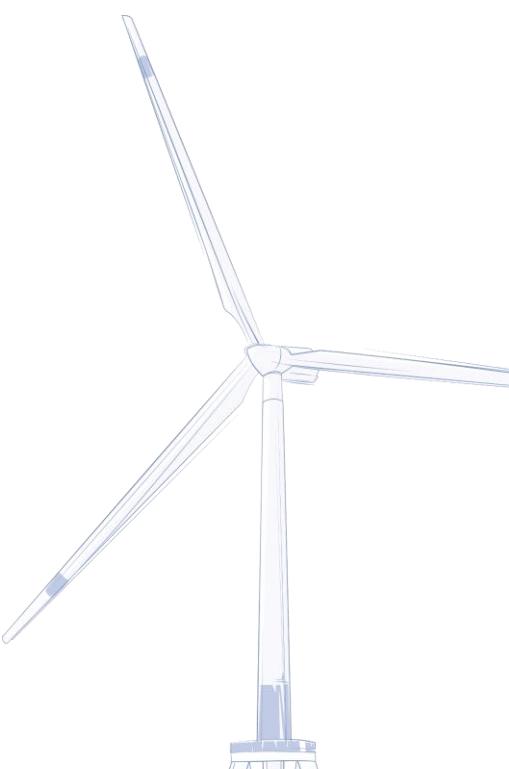
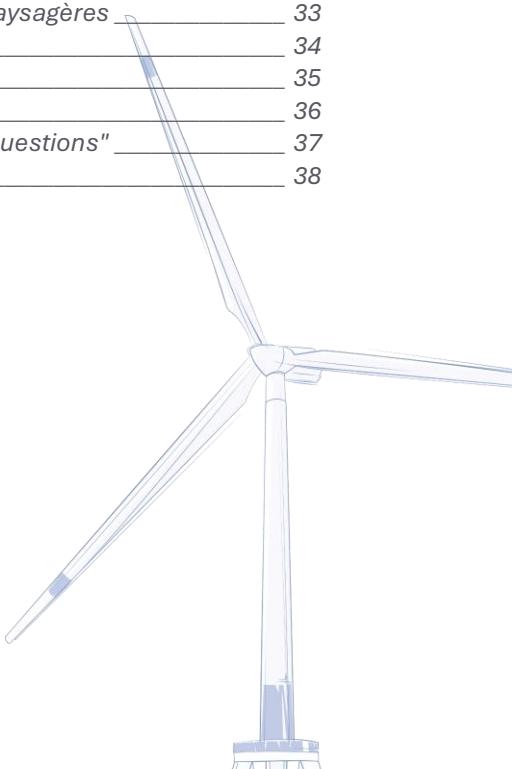


Table des illustrations

Figure 1 : Carte de localisation de la zone du projet Manche Normandie (en vert ci-dessus)	4
Figure 2 : Réunion publique du 22 septembre 2023 à Cherbourg-en-Cotentin	7
Figure 3 : Permanence d'information à Saint-Pierre-Eglise, 16 octobre 2024	10
Figure 4 : Présence au Village départ de la Drheam Cup 2024	12
Figure 5 : Présence au Village des Antiquaires à Barfleur	12
Figure 6 : Participation d'EMMN au Festival de l'Excellence Normande (FENO)	13
Figure 7 : Stand power solutions sur le village d'arrivée de la Fastnet Race 2025	14
Figure 8 : Participation au Forum Destination métier en Cotentin	15
Figure 9 : Présence au Printemps de l'emploi de la MEF du Cotentin	15
Figure 10 : Participation à Seanergy 2024	16
Figure 11 : L'équipe EMMN, partenaire du semi-marathon des Vikings 2024	17
Figure 12 : Présence à la 30 ^{ème} édition du festival des Traversées Tatihou à Saint-Vaast-la-Hougue	18
Figure 13 : Le festival Grand Océan 2024	19
Figure 14 : Le stand d'information sur le parcours du Semi-marathon des Vikings 2025	20
Figure 15 : 1er atelier du cycle dédié à l'environnement, le 29 mai 2024 à Caen	21
Figure 16 : 2ème atelier du cycle dédié à l'environnement, le 25 septembre 2024 à Cherbourg-en-Cotentin	22
Figure 17 : 3ème atelier du cycle dédié à l'environnement, le 10 décembre 2024 à Cherbourg-en-Cotentin	22
Figure 18 : L'équipe projet EMMN en réunion avec les membres de l'Alderney Wildlife Trust et autorités locales	23
Figure 19 : Signature de la convention pour la mise en place du premier "Fonds Biodiversité", le 3 juin 2024 (Sophie MOURLON, DGEC, Sandrine ROCARD, AESN, et Aymeric DUCROCQ, EDF power solutions)	24
Figure 20 : Flyer présentant l'Appel à projets EMMN 2024	25
Figure 21 : Finale du concours "100 défis pour ma planète", le 28 mai 2024 à l'Université de Caen	26
Figure 22 : Présentation du projet aux élèves de l'IUT d'Alençon	26
Figure 23 : Participation à une formation étudiante à l'Université de Caen, le 25 novembre 2024	27
Figure 24 : Première édition du Hacka Watt de l'IUT Grand-Ouest Normandie, les 23 et 24 janvier 2025	28
Figure 25 : Les rencontres Génération Océan, le 15 mai 2025	28
Figure 26 : Participation à la cérémonie des vœux de la CCI Ouest Normandie, le 20 janvier 2025	30
Figure 27 : La cérémonie des vœux de l'agglomération du Cotentin, le 9 janvier 2025	31
Figure 28 : Capture d'écran du site Internet du projet	32
Figure 29 : Capture d'écran du site Internet de présentation des simulations paysagères	33
Figure 30 : Capture d'écran de la plateforme participative du projet	34
Figure 31 : Couverture de la fiche projet	35
Figure 32 : Le kit pédagogique du parc éolien en mer Manche Normandie	36
Figure 33 : Captures d'écran du document "l'essentiel du projet en quelques questions"	37
Figure 34 : Capture d'écran de la newsletter – Juillet 2024	38



Adresse mail de contact :

eoliennes-en-mer-manche-normandie@edf-re.fr

Site internet du projet :

parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr

Plateforme participative en ligne :

participer.parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr

